Vol. XXXVIIII | Saint-Boniface, Manitoba, 1 Juin 1910. | No. 30

ABONNEMENT

Canada.................... $1.00 par année
Etats-Unis.................. 1.50 "
Europe (compris le port)...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente.......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
(SAINT-BONIFACE, MANITOBA

A V I S

Les personnes de Saint-Boniface qui ont acheté des coupons pour le STUDIO REMBRANDT sont avertie qu'elles peuvent venir en aucun temp et que les dits coupons seront remplacés à leur satisfaction.

R. A. STAFFORD,
Successeur du Studio Rembrandt

Mgr. l'Archeveque

Les agences télégraphiques nous apprennent que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a été reçue en audience privée par Sa Sainteté Pie X, jeudi dernier.

La Fete-Dieu

La procession du Saint-Sacrement à travers les rues de notre ville, dimanche dernier, a été remarquablement belle.

L'ostension a été porté par Mgr Dugas; il était précédé et suivi d'un clergé nombreux, des communautés religieuses, des élèves de nos maisons d'éducations, d'une foule qui comprenait à peu près toute la populeuse paroisse de Saint-Boniface.

Les cadets du collège, commandés par le capitaine Burnham, ont présenté les armes à l'Hostie et ont superbement figuré dans la procession.

Sur tout le parcours, avenues Taché, Provencher, Aulneau et Cathédrale, on avait fait de la décoration. Les diverses bannières, mêlées à ces décorations donnaient un défilé une teinte éclatante.

Les reposoirs, tous deux fort jolis, étaient, le premier, chez M. le docteur Dubuc, avenue Provencher, et le deuxième, chez M. Adélard Paquin, avenue Cathédrale. Deux rangées de *petits anges*, ravissants dans leur blancheur, faisaient haie au pied des reposoirs.

A chacun de ces reposoirs le choeur de la cathédrale a fait une musique puissante.

Toute cette cérémonie, y compris l'office a l'église a été splendide. La grande cathédrale s'était pourvue de toute la pompe dont elle peut disposer: autel magnifique, officiants revêtus de riches ornements, huissiers d'honneur, maîtrise au complet

Magré l'inclémence de la température, la Fête-Dieu de cette année a été célébrée avec un éclat qui dénote un vif esprit de foi au sein de la paroisse de Saint Boniface.

Celebration de la Fete de St-Jean-Baptiste a Somerset

Dimanche le 29 mai les citoyens de Somerset se réunissaient en assemblée et décidaient de célébrer cette annee, avec éclat, la fête patronale des Canadiens français, et en même temps de jeter les bases d'une société permanente.

Les officiers élus furent: Rév. L. de G. Bélanger Chapelain. M. J. A. Decosse Pres. Honoraire. Dr. Jos. Rocan Président. M. R. Girouard Vice-Président. M. C. Labossière Trésorier. M. A. Dubuc Secrétaire. M.M. P. E. Bourque et J. Cusson, Commissaires organisateurs. M. M J. Labossière, H. Leblanc et P. E. Bourque. Conseillers.

M. le Curé Bélanger, par quelques paroles appropriées sut rechauffer le patriotisme des personnes présentes, et M. A. Potvin de St-Boniface, de passage ici, par sa parole éloquente encouragea et félicita les citoyens de Somerset de leur esprit d'initiative et de leur enthousiasme pour la célébration de la fête du grand Paton des Canadiens français; plusieurs autres orateurs adressèrent aussi la parole et l'assemblée se termina avec enthousiasme par les chants de O Canada et God Save the King.

Flotte aerienne de la France

L'ARMEE AURA, L'ANNEE PROCHAINE, ONZE DIRIGEABLES ET LE BUDGET ANNUEL AERONAUTIQUE EST DE 2,200,000 FRANCS.

Le ministre de la guerre travaille avec activité à la réalisation d'un programme de l'aéronautique, qui doit donner en quatre ans, c'est-à-dire en 1913, vingt unités nouvelles: dont 14 croiseurs et 6 éclaireurs. On sait que les croiseurs sont des ballons cubant un maximum de 8,000 mètres cubes, et les éclaireurs, des ballons de moindre force, d'un cube d'environ 4,500 mètres.

"Ce programme, dit M. A Gervais, dans le "Matin", je l'avais déjà indiqué dans mon rapport de la guerre pour le budget de l'année dernière. Il est en voie de réalisation. Au cours de cette année, la flotte militaire comptera sept unités. Deux unités (produits de concours), type "Clément-Bayard" et "Surcouf", croiseurs; les ballons "Liberté" et "Colonel-Renard" ce dernier amélioré, deux unités provenant de dons au ministère de la guerre: un ballon type petit "Zodiac" et un "Lebaudy" (type liberté") et un "Le-éclaireur: enfin la "Ville-de-Paris", (type seconde) éclaireur.

"En 1911 on ajoutera au minimum quatre unités, type croiseur, comprenant les dons faits au ministère de la guerre; à ces unités s'ajouteront celles que le ministère pourra commander d'après les crédits mis à sa disposition.

"Au point de vue du personnel, dès maintenant des dispositions sont prises pour assurer la formation de pilotes. C'est ainque la "Liberté" sera expédiée prochainement de Châlons à Versailles, où pendant quelques temps el e servira comme école de pilotes.

"Pour les ports d'attache, le programme est également fixé, il prévoit la construction d'un minimum de vingt ports dans la période de quatre ans indiquée.

"Enfin pour les aéroplanes, on en poursuit l'étude parallèle avec les ballons. Déjà sept officiers commencent à voler, et sur ce nombre, quatre ont leur brevet de pilote.

"En ce qui concerne les crédits il a été inscrit au budget de 1910, une somme de 2,220,000 francs contre 2,195,000 qui avait été accordés en 1909, mais il faut compter que les crédits de 1910 seront augmentés d'une somme de 3 millions, qui seront demandés comme crédits supplémentaires. J'aurais voulu donner les chiffres correspondants du budget allemand, mais ceux-ci ne représentent qu'une très faible

Suile à la 4me pags

Le Manitoba

MERCREDI, 1 JUIN 1910

Le Roi Georges V

Le roi Georges V a inauguré son règne par un acte de clémence, en remettant de courtes sentences et en abrégeant diverses peines par tout le royaume, y compris l'armée et la marine.

Il a aussi lancé une lettre, "A mon peuple," exprimant sa reconnaissance pour la part que la nation a prise à son deuil.

"Je vois, dit le roi, que tout est commun entre moi et mon peuple. Il partage ma douleur et je ne suis pas seul. Une telle marque de sympathie m'encourage et j'envisage l'avenir avec confiance, fort de ma foi en Dieu, comptant sur l'appui de mon peuple et aimant les lois et la constitution de mon cher pays.

Un Evenement historique

Une réunion importante et intéressante de l'Union Nationale Métisse de St-Joseph a eu lieu mercredi, à Saint-Boniface. Entre autres décisions, nous en signalons une, qui vaut plus qu'une mention banale, c'est l'adoption, par l'Union, d'un drapeau. Ce drapeau, fond blanc, fleurdelisé, avec, dans l'angle supérieur touchant à la hampe, le *Union Jack*, sera le drapeau national des Métis.

Nous croyons savoir que le dessin de ce drapeau est dû aux suggestions de M. Roger Goulet, le président de l'Association; et c'est un vieillard de 80 ans, M. André Nault, de St-Vital qui l'a présenté à la nombreuse assemblée. M. Nault, qui ne quitte plus guère sa demeure à cause de son âge avancé, avait cependant tenu à se rendre cette fois-ci à Saint-Boniface pour témoigner de son patriotisme. On l'a acclamé longuement, et le spectacle en valait certes la peine.

Ce drapeau, moins le Union-Jack, est substantiellement le même que celui que les Métis arborèrent en 1870 et en 1885. Le *Union Jack* vient confirmer la loyauté de la nation métisse à la Couronne et aux institutions britanniques.

Ce drapeau, tout récemment rajeuni par un intense sentiment patriotique chez la nation métisse, et supplémenté des couleurs anglaises dans une noble et franche affirmation d'entière adhésion à l'Angleterre, est apparu pour la première fois dimanche à la procession de la Fête-Dieu de Saint-Boniface, porté par M. Alexandre Riel.

Nous avons appris avec un intérêt profond le résultat des délibérations de mercredi; nous applaudissons au tact avec lequel l'Union a pris place parmi nos diverses sociétés; nous admirons surtout la manière heureuse avec laquelle la nation métisse a sauvegardé son respects de toutes les traditions qui l'honorent et devant lesquelles toutes les bonnes volontés s'inclinent avec une affectueuse et fraternelle sympathie.

Le grain de l'Ouest

DANS UN ANS OU DEUX TOUTE LA RECOLTE SERA CONTROLEE PAR LES PRODUCTEURS

LE MANITOBA RECONNAIT L'INFLUENCE DE LA GRAIN GROWERS ASSOCIATION

Nous lisons les lignes suivantes dans le *Canada*, de Montréal:

Winnipeg, Man, 24.— Quand M. McCuaig, président de la Grain Growers Association, fut nommé par le gouvernement provincial, président de la Commission des Elévateurs Publics, on s'occupa de mettre à exécution le projet qu'on avait formé il y a quelques mois, c'est-à-dire de voir à ce que le grain du Manitoba soit vendu par le public.

Soit dit en passant que l'Association des producteurs de Grain du Manitoba et les autres sociétés analogues des autres provinces de l'Ouest exercent une grande influence. Rien que dans cette province, elle compte quatorze cents actionnaires.

Comme les membres seuls peuvent acheter des actions, ils se trouvent, par le fait, à contrôler le marché.

Le nombre des membres de l'Association, dans les provices de l'ouest, n'est pas connu, mais on dit qu'elle compte les quatre cinquièmes des producteurs de grain de l'Ouest canadien.

Bien que le fait puisse paraître exagéré, il n'en est pas moins vrai que l'association a contrôlé quinze millions de minots de grain exporté de Winnipeg, l'année dernière.

Et, M. McCuaig, le chef de la Fédération des Cultivateurs, est assurément l'homme qu'il fallait à la tête de la Commission, pour mener à bien une entreprise aussi importante pour l'Ouest canadien.

Comme la commission des téléphones du gouvernement, la commission des Elévateurs publics n'est pas une commission de partisans, bien qu'elle soit responsable.

Seulement, elle va nécessiter un placement plus considérable que la Commission des téléphones, qui comporte quatre millions.

Somme toute, le projet est considérable, mais il est populaire. Sans doute ceux qui ont des fonds engagés dans les élévateurs à grain ne voient pas cela d'un très bon oeil, il leur en coûte de perdre des profits de trente et jusqu'à trente-deux cts pour cent; mais il leur faut vendre à des prix raisonnables, sans quoi des élévateurs publics s'élèveraient à côté des leurs.

La Commission des Elévateurs publics ne saurait tout contrôler tont d'un coup, mais dès que l'Alberta et la Saskatchewan auront suivi l'exemple du Manitoba, ce ne sera plus qu'une question de temps; un an ou deux.

"L'Evenenent"

Nous offrons nos très cordiales félicitations à l'"Evénement", qui vient d'atteindre son 44ème anniversaire.

Notre grand confrère s'inspire toujours d'un patriotisme ardent et de convictions profondes. Tout ce qui touche de près ou de loin à notre race devient pour lui matière à examen. Même ceux qu ne partagent pas ses opinions en tous points sont forcés de reconnaître sa valeur et de s'incliner devant sa sincérité.

Le rédacteur du *Manitoba* a eu le plaisir de visiter le rédacteur de *l'Evenement* il y a un mois, et il a remporté de cette visite un souvenir si agréable qu'il prend cette occasion de le dire.

Nous souhaitons à *l'Evènement* toutes sortes de prospérités.

NOS MINES

(*Action Sociale*)

Le département des mines, à Ottawa, a publié recemment son rapport sur le résultat des opérations minières dans la Puissance, pendant les années 1907 et 1908.

Les chiffres principaux ne sont pas neufs. Les détails qui ne se rapportent pas seulement à la production mais aussi à l'exportation et à l'importation, seront utiles à ceux qui s'intéressent au développement de l'une des branches de l'industrie nationale.

Les registres de notre production minière remontent à peine à l'an 1886, alors que le rendement total des mines du Canada était de $10,221,000. En 1908, en pleine crise industrielle et commerciale, les rapports constataient un rendement de $85,927,000.

C'est un progrès, on en conviendra. L'agriculture elle-même n'a pas connu une ère de prospérité semblable. Il n'y a pas de raison pour croire que l'impulsion donnée à l'exploitation minière s'arrêtera. Il se produira des faillites locales, dues à l'épuisement de certains dépôts; mais dans l'ensemble, le développement de nos mines ne peut manquer de prendre chaque année une importance plus grande.

Depuis dix ans déjà, les mines de charbon laissent entrevoir l'avenir qui leur est réservé. Les gisement des provinces maritimes sont d'une richesse incalculable. La navigation du St-Laurent crée une demande qui jointe à celle de l'industrie de l'acier et à l'extension de notre réseau de chemins de fer, deviendra bientôt formidable. Les provinces de l'Ouest activeront aussi le marché, en attendant qu'elles puissent se suffire à elles mêmes.

Aussi le charbon est-il le principal article inscrit sur la liste des minéraux. On en estime la valeur, pour 1908, à $25,194,000, soit 29 pour cent du rendement total de nos mines. C'est la Nouvelle-Ecosse qui en fournit la plus grande quantité, puis l'Alberta et la Colombie Anglaise. Il en vient aussi un peu du Nouveau Brunswick et de et de la Saskatchewan.

Pour l'année 1908, c'est l'argent qui vient en second lieu, comme valeur; on en évalue le rendement à 11,686,000, soit 13,60 pour cent de l'estimation totale. Ensuite vient l'or, pour $9,842,000; le cuivre, pour $8,413,000; et le nickel, pour $8,281,000. Nous avons, après cela l'amiante dont la production représente une valeur de $2,573,000; les autres articles de la liste n'appellent aucune mention particulière.

Voici quel a été le rendement par province en 1908:

Ontario	$30,623,812
Colombie-Anglaise	23,704,035
Nouvelle-Ecosse	14,487,108
Québec	6,743,650
Alberta	5,122,505
Territoire du Nord-Ouest	3,669,290
Nouveau-Brunswick	579,816
Manitoba	584,374
Saskatchewan	413,212

Ce sont les mines de Cobalt et de Sudbury qui ont donné la prédominence à l'Ontario. Grâce à ses gisements de charbon, de cuivre, d'or et d'argent, la Colombie-Anglaise vient en second lieu, et la Nouvelle-Ecosse doit le troisième rang à ses vastes exploitations houillères qui à elles seules, ont donné un rendement évalué à $13,364,000. La Nouvelle-Ecosse tient et —de loin— le premier rang pour cette industrie.

La quatrième place est dévolue à Québec par ses mines d'amiante. L'Alberta prendra d'année en année une importance plus grande, à mesure que se développeront ses mines de charbon, aussi riches que celles de la Nouvelle-Ecosse, et qui ont donné un rendement de $4 127,000.

Quant aux autres provinces, elles ne compte guère pour leurs ressources minérales. Il se peut cependant, que l'avenir leur ménage des surprises et que l'exploitation plus attentive de leurs territoires respectifs y amènent d'étonnantes découvertes.

Le Canada et la production du ble

Les dernières statistiques publiées par l'Institut International d'Agriculture de Rome contiennent des renseignememts intéressants sur la production mondiales de blé, la superficie de terrains ensemencée en 1909 pour la production de céreales d'hiver, l'état des récoltes le 1er avril 1910, etc... Les pays couverts par ces statistiques ainsi que leurs colonies, dépendances et protectorats représentent 98 pour cent de la population du monde entier et 95 pour cent de sa superficie.

La production mondiale de blé l'année dernière est estimé à 3,561,914,637 boisseaux contre 3,107,152,598 en 1908. Le Canada occupe la cinquième place sur la liste des pays producteurs de blé, derrière la Russie, les Etats-Unis, la France et les Indes britanniques; sa production de l'année dernière est estimée à 166,752,540 boisseaux contre 111,067,853 en 1908.

L'automne dernier le Canada comptait 749,707 acres ensemencés en blé; l'état des récoltes le 1er avril était de 92.9 pour cent. Le rapport indique que le blé d'hiver est en excellente condition dans l'Ontario, et que la gelée a causé des dommages insignifiants dans l'Alberta.

Un tableau donant le nombre d'animaux dans onze pays montre que le Canada comptait l'année dernière 7,234,085 bêtes à cornes, 2,132,489 chevaux, 2,705,390 moutons et 2,912,509 cochons.

Ces chiffres proviennnent de rapports officiels reçus par l'Institut de toutes les parties du monde; c'est le quatrième bulletin de la série publiée par cette institution, grâce à laquelle on peut se rendre compte des progrès de l'agriculture et calculer avec une certaine exactitude le chiffre des récoltes des différents pays.



NAISSANCES

En cette ville le 28 courant, madame Siméon it une fille.

Vendredi dernier, madame Lachance, épouse de M. le docteur Lachance, une fille.

En cette ville le 30 juin Madame J. G. Mager, une fille, baptisée sous les noms de Marie, Joseph, Louise, Evangéline. Parrain et marraine M. et Mme Jules Mager.

En cette ville le 26 mai, la femme de M. Prosper Gevaert, un fils.

Cité de St-Boniface

TROTTOIR

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a décidé de faire, comme amélioration locale, (à moins d'en être empêcher par une pétition telle que ci-après mentionnée) à être payé par taxes spéciales, un trottoir en madrier de 5-6 de largeur sur le côté ouest de la rue Hill de la rue Eugénie à la rue Dubuc, coût approximatif $477.00.

La Cité émettra des débentures d'amélioration locale jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût du dit ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontage égale et uniforme sur les propriétés ayant front sur la partie de la rue sur laquelle sera fait le dit trottoir, jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années l'intérêt devant être calculé à 5 pour cent par an sur la dette créee et à 4 pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Cité de St. Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter le dit ouvrage et à prélever une taxe spéciale de frontage comme dit ci-dessus.

St. Boniface, le 1er juin, 1910.

(Par Ordre) J. B. COTE, Greffier.

Cité de St Boniface

EGOUT.

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a décidé de faire comme amelioration locale, à être payé par taxes spéciales, l'ouvrage suivant, (à moins d'en être empêcher par une pétition telle que ci-après mentionnée) savoir:

Un canal d'egout souterrain sur la rue Eugénie de la ligne ouest du lot 8 bloc 13 plan 385 à l'Avenue Oak. Coût approximatif $1550.00.

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant sur les rues ou parties de rues sur lesquels le dit canal d'égout sera fait, une somme de deux piastres par pied de front, de chaque côté pour la construction de l'égout.

La Cité émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme égale au coût de cet ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe de frontage (frontage rates) égale et uniforme sur les propriétés ayant front ou aboutissant sur la la rue sur laquelle sera fait le dit égout et un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fond d'amortissement pour eteindre les dites débentures en trente années, l'intérêt devant être calculé à cinq pour cent par an en computant les dites taxes et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et la côtisation requise pour en payer le coût la dite Cité de Saint Boniface pourra sans autre avis procéder à le faire exécuter et à prélever des taxes spéciales de frontage comme dit ci-dessus.

St. Boniface le 1er juin, 1910.

(Par ordre) J. B COTE Greffier.

AVIS.

On demande un instituteur ou une institutrice bilingue diplomé pour le district d'école Gascon. S'adresser à J. Gerard au Sec. Très. Oak Point Man.

Municipality of DeSalabery

ABSTRACT STATEMENT OF RECEIPTS, AND EXPENDITURES FROM JANUARY 1ST 1909 TO DECEMBER 31ST 1909.

RECEIPTS

Cash on hand, Jan. 1st, 1909		$ 232.29
Taxes, General	$19,390.00	
" Drainage	5,800.17	
" Sale Costs	5.00	
		25,195.17
Bills Payable		6,500.00
La Broquerie Municipality, acct. County Court	$ 160.00	
Hanover Municipality, in full, County Court	1,500.00	
		1,660.00
Provincial Treasurer		80.00
Licenses		205.00
Sale of old lumber, etc.		150.50
Ward One	$ 7.00	
Ward Two	5.00	
Ward Three	26.00	
		38.00
Redemptions		445.65
Pope's cheque re deposited		22.50
Total cash receipts		$34,529.11
Bank cheques issued during 1909		$32,719.26
		$67,248.37

EXPENDITURES.

Bills payable		$70,000.00
Municipal Commissioner		217.09
Drainage Commissioner		6,456.15
Provincial Treasurer (wolf bounty)		73.00
School Districts—		
St. Pierre North	$ 585.00	
St. Pierre Centre	2,692.91	
St. Pierre South	577.50	
D'Iberville	1,070.00	
St. Nicholas	152.00	
De Levis	695.00	
La Rochelle	427.50	
St. Elizabeth	226.37	
North Star	214.00	
Empress	518.50	
Rosetta	89.00	
Kingswood	115.50	
St. Genevieve	447.50	
Union Point	21.30	
Aux Marais	795.00	
St. Antoine	17.09	
Otterburne	320.00	
		9,093.17
Administration—		
Wolf bounty	73.00	
Vital statistics	.50	
Vital statistics	6.75	
Salaries and Indemnity	1,425.00	
Heating	112.90	
Printing and stationery	243.86	
Charity	135.00	
Interest	282.65	
Noxious weeds	374.75	
Elections	10.00	
Hospitals	230.00	
Expenses	934.48	
		3,828.89
Redemptions		[illegible]
Pope's cheque returned		22.50
Ward One	$2,150.69	
Ward Two	2,580.35	
Ward Three	852.27	
		5,583.31
Total cheques issued		$32,719.26
Cash deposited	$34,410.10	
Cash in office	119.01	
		34,529.11
		$67,248.37

(Certified correct),

P. A. DUMOUCHEL, Prov Mun. Auditor.

Winnipeg, April 18th 1910.

ABSTRACT STATEMENT OF REVENUE ACCOUNT AT DECEMBER 31ST 1909.

DR.

Taxes—		
Discount at Dec. 15th	$ 1,706.29	
Cancelled	6.00	
		$ 1,712.29
School Districts—		
St. Pierre North	$ 340.00	
St. Pierre South	2,670.00	
St. Pierre South	565.00	
D'Iberville	1,070.00	
St. Nicholas	502.00	
De Levis	670.00	
La Rochelle	440.00	
St. Elizabeth	293.78	
North Star	468.00	
Empress	565.00	
Rosetta	102.00	
Kingswood	33.20	
St. Genevieve	465.00	
Union Point	36.80	
Aux Marais	740.00	
St. Antoine	17.09	
Otterburne	640.00	
Dufrost	444.00	
		10,601.57
Municipal Commissioner		219.28
Administration—		
Wolf bounty	$ 73.00	
Salary, Secy-Treas.	1,000.00	
" Assessor	125.00	
" Constable	30.00	
" Health	75.00	
Councillors' indemnity	195.00	
Vital Statistics	7.25	
Heating	112.90	
Printing and Stationery	243.86	
Charity	135.00	
Interest	282.65	
Noxious weeds	374.75	
Elections	10.00	
Hospitals	230.00	
Expenses	934.48	
		3,828.89
Ward One	$ 2,150.69	
Ward Two	2,580.35	
Ward Three	852.27	
		5,583.31
Balance carried down		8,699.57
		$30,104.91

CR.

Balance at credit Jan. 1st, 1909		$ 8,678.32
Taxes—		
1909 levy	$20,559.61	
Penalties at March 1st	406.98	
Sale costs	5.00	
		20,971.59
Other Revenues—		
Licenses	205.00	
Sale of old lumber	150.50	
Interest La Broquerie Mun. re County Court	60.00	
Wolf bounty	1.00	
Ward One	7.00	
Ward Two	5.00	
Ward Three	26.00	
Redemption fees	.50	
		455.00
		30,104.91

Certified correct,

P. A. DUMOUCHEL, Prov Mun Auditor.

Winnipeg, April 18th 1910.

FINANCIAL STATEMENT FOR TWELVE MONTHS ENDING DECEMBER 31ST 1909.

ASSETS

Unpaid Taxes, General	$ 5,008.51	
" Drainage	1,351.74	
		$ 6,360.25
Municipal building		5,440.88
La Broquerie Municipality (re County Court)		900.00
Road machinery		1,800.00
Office furniture		500.00
Lands acquired for taxes		163.11
Provincial Treasurer		6.00
Cash inbank	$ 2,236.95	
Cash in office	119.06	
		2,356.01
		$17,526.25

LIABILITIES

School Districts—		
St. Pierre North	$ 170.00	
St. Pierre Centre	1,335.00	
St. Pierre South	282.50	
D'Iberville	535.00	
St. Nicholas	502.00	
De Levis	335.00	
La Rochelle	220.00	
St. Elizabeth	293.78	
North Star	468.00	
Empress	456.50	
Rosetta	51.00	
Kingswood	33.20	
St. Genevieve	232.50	
Union Point	36.50	
Aux Marais	370.00	
St. Antoine		
Otterburne	320.00	
Dufrost	444.00	
		6,084.98
Drainage Commissioner		1,522.42
Bills payable		1,000.00
Municipal Commissioner		219.28
Revenue account (at credit of)		8,699.57
		$17,526.25

Certified correct,

P. A. DUMOUCHEL, Prov. Mun Auditor.

Winnipeg, April 18th 1910.

Municipality of Tache

Abstract Statement of receipts and Expenditures from January 1st 1909 to December 31st 1909

RECEIPTS

Cash on hand Jan. 1st, 1909		$ 185.16
Taxes—General	$16,047.40	
" Drainage	2,765.36	
" Sale	2,522.03	
		21,334.79
Provincial Government grants		1,473.65
Redemptions		1,276.62
Provincial Treasurer		13.00
Licenses	$ 25.00	
Statute labor	502.00	
Pound	10.50	
Noxious weeds	33.10	
Print'g. postage, stationery	22.75	
Charity	15.00	
		608.35
Contractors' security deposits		610.77
M. Moore	$ 4.00	
Mr. Matheson	20.00	
W. McLean	331.37	
		355.37
Total cash receipts		$29,857.71
Bank cheques issued during 1909		25,681.76
		$51,539.47

EXPENDITURES

Drainage Commissioner		$ 2,921.35
Provincial Treas. (½ wolf bounty)		65.00
Municipal Commissioner		351.06
Contractors' security deposits (refunded)		560.77
Redemptions		1,268.79
Municipal building		3,889.96
M. Moore	$ 4.00	
M. Matheson	20.00	
W. McLean	331.37	
		355.37
School Districts—		
Riel	$ 393.57	
Prairie Grove	248.00	
St. Cuthbert	[illegible]	
Lorette West	[illegible]	
Lorette Centre	[illegible]	
Lorette East	[illegible]	
Isle des Chenes	[illegible]	
Caledonia	[illegible]	
Rosewood	[illegible]	
Elm Grove	[illegible]	
Coquart	[illegible]	
Monominto	[illegible]	
William	[illegible]	
Dugas	[illegible]	
Vermette	[illegible]	
		7,309.45
Lumber		224.64
Springfield Municipality	$ 57.18	
St. Anne Municipality	7.07	
		64.25
Administration—		
Printing & stationery	62.65	$387.13
Redemption fees	2.25	
Noxious weeds		239.50
Wolf bounty		65.00
Expenses	7.13	1,017.91
Well boring	7.03	423.01
Interest	1.10	186.70
Charity		246.65
		$4,577.64
	17.51	
Public Works—		
Ward One		881.34
Ward Two		482.13
Ward Three		874.53
Ward Four	30.95	357.36
Ward Five		300.25
Ward Six	7.13	1,037.89
		3,913.50
Paid in cash	56.59	25,681.76
Cash deposited in bank	$22,869.66	
Cash in office	2,932.46	
		25,857.71
		$51,539.47

Certified Correct,

P. A. DUMOUCHEL, Prov. Mun. Auditor.

Winnipeg, April 1910.

Abstract Statement of revenue account at December 31st 1909

DR.

Taxes—		
Discount allowed at Dec. 15	$1,291.88	
Cancelled	604.27	
		$ 1,896.15
Municipal Commissioner, 1909 levy		320.27
School Districts, 1909 levy—		
Niverville	156.00	
Riel	335.02	
Prairie Grove	240.00	
St. Cuthbert	540.00	
Lorette West	440.00	
Lorette Centre	1,160.00	
Lorette East	570.00	
Isle des Chenes	780.00	
Caledonia	319.46	
Rosewood	640.00	
Elm Grove	590.00	
Coquart	495.00	
Monominto	245.00	
William	473.27	
Dugas	480.75	
Vermette	155.88	
		7,610.38
Administration—		
Noxious weeds	239.50	
Print'g, postage, stationery	377.78	
Wolf bounty	65.00	
Expenses, salaries, Councillors indemnity	3,045.01	
Well boring	435.40	
Interest	187.80	
Aids and grants	268.85	
		4,619.34
Public Works—		
Ward One	48.74	
Ward Two	89.34	
Ward Three	58.29	
Ward Four		
Ward Five	18.74	
Ward Six	120.01	
		335.12
Wards Appropriation Accts.—		
Ward One	880.41	
Ward Two	597.00	
Ward Three	737.74	
Ward Four	256.50	
Ward Five	208.80	
Ward Six	1,177.53	
		3,857.65
Balance carried down		9,339.38
		$27,978.29

CR.

Balance at credit Jan. 1st		$ 7,346.61
Taxes—		
1909 levy	$17,197.50	
1908 Statute Labor, omitted on Roll	187.55	
Penalties added March 1st	816.29	
Statute Labor collected 1909	502.00	
		18,703.34
Provincial Govt. grants		1,473.65
Lumber charged as follows—		
Ward One	48.74	
Ward Two	89.34	
Ward Three	58.29	
Ward Five	18.74	
Ward Six	120.01	
Expense account	11.54	
Well boring	1.68	
		348.34
Other revenues—		
Pound	10.50	
Licenses	25.00	
Noxious weeds	33.10	
Printing, postage, and tax sale costs	22.75	
Aids and grants	15.00	
		106.35
		$27,978.29

Certified Correct,

P. A. DUMOUCHEL, Prov. Mun. Auditor.

Winnipeg, April, 1910.

Financial Statement for the twelve months ending December 31st 1909

ASSETS

Unpaid Taxes—General	$ 7,039.83	
" uncollectable	269.93	
" Drainage	401.38	
		$ 7,711.14
Agreements for Sale	198.70	
Tax Certificates	1,303.84	
Seed grain notes	52.51	
		1,555.05
Municipal building		3,889.96
Lumber		239.04
Road machinery		400.00
Springfield Municipality	81.82	
St. Anne Municipality	7.07	
Provincial Treas.	66.00	
		154.89
Cash in bank	4,664.82	
Cash in office	2,932.46	
		7,597.28
Tax Sale, 1909		24.69
Ward One	49.67	
Ward Three	195.08	
Ward Four	111.81	
Ward Five	110.49	
		467.05
		$22,039.10

LIABILITIES.

Bills payable		$ 4,750.00
Drainage Commissioner		2,726.67
Municipal Commissioner		320.27
Taxes overpaid		4.50
School Districts—		
Niverville	227.88	
Riel	335.02	
Prairie Grove	120.00	
St. Cuthbert	270.00	
Lorette West	220.00	
Lorette Centre	580.00	
Lorette East	285.00	
Ile des Chenes	390.00	
Caledonia	319.46	
Rosewood	320.00	
Elm Grove	295.00	
Coquart	245.00	
Monominto	240.00	
William	236.63	
Dugas	480.75	
Vermette	155.88	
		4,720.62
N. L. Bailey		1.37
Ward Two	25.53	
Ward Six	12.47	
		38.00
Redemptions		88.29
Contractors security deposits		50.00
Revenue Account at Credit		9,339.38
		$22,039.10

Certified Correct,

P. A. DUMOUCHEL, Prov. Mun. Auditor.

Winnipeg, April 30th 1910.

Feu M. Joseph G. Mager

M. Joseph Mager a succombé, samedi soir, à la longue maladie qui l'avait étreint il y a quelques mois. Cette maladie de Bright ne pardonne guère, et elle choisit ses victimes même parmi la jeunesse. Car M. Mager était encore tout jeune,—trente-cinq ans à peine.

Le défunt était fils de M. Victor Mager, de St-Vital; il avait épousé, il y a dix ans, mademoiselle Evangéline Cyr, fille de M. J. E. Cyr, homme politique bien connu, ancien député de Provencher ; il était frère de madame Edouard Guilbault et de M. M. Gustave, Ferdinand et Jules Mager. De son mariage est né quatre enfants, dont l'ainée a sept ans.

M. Mager occupait une situation importante au Département du Revenu de l'Intérieur. Il était membre de l'Association des Forestiers Catholiques et de l'A. B. C. M. Ces sociétés lui firent à deux reprises différentes l'honneur de le déléguer à des conventions à Berlin, Ontario, et à Montréal.

Tous regretteront la disparition de ce jeune concitoyen, très



FEU M. JOSEPH G. MAGER.

estimable et très estimé. Il était affectueux et attentif pour ses amis ; on l'aimait pour son invariable courtoisie.

A madame Mager, à ses enfants, à la famille nous offrons l'expression de nos regrets ; les offrandes de messes, les bouquets spirituels et les fleurs qu'on a déposés sur ce cercueil est un indice que leur deuil est partagé par de nombreux amis.

• • •

Les funérailles de M. Mager ont eu lieu mardi matin à la cathédrale. Le cortège qui a accompagné la dépouille mortelle, de la résidence, 181 rue Dumoulin à l'église, était imposant.

Les porteurs étaient M. l'échevin Marion, MM. Alex. LaRivière, C. A. Lemieux, A. J. H. Dubuc, J. F. Prud'homme, Docteur G. A. Dubuc.

Le deuil était conduit par M. Victor Mager, père du défunt, ses frères M. M. Gustave, Ferdinand et Jules, MM. J. E. Cyr, Ed. Guilbault, Senez, etc

Mgr Dugas officiait, avec diacre, M l'abbé Béliveau et M. l'abbé Prud'homme, sous diacre.

La décoration funéraire de l'église était élaborée ; la musique a été très solennelle.

—La manufacture d'allumettes Selkirk a été complètement détruite par un incendie vendredi dernier.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Le cigare 1912 est en vente au bureau de J. B. Leclerc.

—M. J. T. Dumouchel est parti dimanche pour une tournée d'Europe.

—L'Hon juge Dubuc est de retour de la Californie depuis quelques jours.

L'Hon M. A. A. C. LaRivière est en promenade en cette ville depuis lundi dernier.

—C'était première communion au collège de Saint-Boniface, dimanche dernier.

—On demande une bonne cuisinière S'adresser à M. Jos. Couture, Hôtel Couture, St-Boniface.

La Cité à vendu $148.000 de débentures a M. M. Oldfield Kirbey & Gardner, le montant payé est 104.

—On demande une servante, s'adresser à Madame J. A Cusson 23 Rue Desautels application personnelle.

—Servante demandée, s'adresser à Mme. E. Guilbault, 52 Rue Laverandrye ou Boite de Poste 195 St-Boniface.

—Madame Renaud, No. 11, rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—M. le Docteur Fortunat Lachance a été nommé Coroner de la Cité de Saint-Boniface, remplaçant feu M. le Dr. Lambert.

—A vendre, un appareil complet de scierie, et aussi lots et terres a bas prix. S'adresser à Joseph Hébert, Saint-Boniface.

—M. et Madame François Lévêque, de cette ville célébreront leur cinquantième anniversaire de mariage lundi prochain

—On demande 25 jeunes filles pour travailler dans une manufacture d'overalls. S'adresser au No. 136 rue Rupert Est, Winnipeg.

—Pour médicaments patentés, allez à la maison J. H. Bonin, Cie Ltée Vous y trouverez un grand assortiment à des prix les plus bas.

—M. le Docteur G. A. Dubuc a été nommer officier de Santé de la Cité de Saint Boniface, en remplaçant feu M. le docteur Lambert.

—On demande une servante, références exigées, bons gages. S'adresser chez Mde H. Béliveau. 187 rue Dumoulin, Saint-Boniface

—La brigade de Norwood a été appelée vendredi chez M. de la Giclais où s'était délaré un incendie, qui, heureusement, a pu être contrôlé.

—Les exercices du mois de Marie sont terminés à la Cathédrale ; l'assistance fut des plus nombreuses chaque soir. Le Choeur de la Cathédrale avait avec plaisir cédé sa place aux dames de la ville. Le chant de la première semaine nous a été donné por les élèves du Couvent des Soeurs Jésus Marie, et la seconde par les élèves de l'école Provencher. Pendant la troisième semaine ce fut le tour des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Y. Gelley. Nous devons féliciter ces jeunes filles, qui, sans être en grand nombre on su faire d'aussi bonne musique. Pour terminer le mois, le Choeur des Dames de Ste-Anne, aidé de quelques Enfants de Marie, sous l'habile direction de Mde H. Royal, s'est surpassé encore cette année.

Dépérissez-vous? Voici un constructeur. L'émulsion D. & L. vous soulage et vous reconstuit. Elle restore la digestion et ramène la santé.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité : épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

La graisse de l'ours du Canada fait surement croitre les cheveux. voilà la raison pour laquelle la Bearine, la pommade qui la contient fait croître les cheveux. 50 sous le pot.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables ; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré .512 McIntyre Block Winnipeg

—Vendredi à 2 heures p m, M. Adelard Hébert vendra à ses salles d'encan, coins des Avenues Taché et Provencher un ameublement complet de maison saisi pour loyer.

—Apres deux semaines de repos, le théatre Walker ouvrira ses portes lundi soir le 6 juin; pour 3 soirs, une troupe musicale du théatre Princess de Chicago; la pièce sera le Prince de ce soir. Le principal acteur M. Henri Woodruff a déjà joué au Walker dans Brown of Harvard.

VENTE PAR ENCAN

PAR R. T. TRAVERS

En ayant reçu instructions de Geo Watts, Ecr., qui abandonne l'agriculture, je vendrai à l'encan public le contenu de sa ferme, situé.. à un mille au sud de l'école de Prairie Grove, sur le chemin Dawson, à 12 miles au sud-est de Winnipeg,

SAMEDI, LE 4 JUIN, A 2 HRS. P.M.

Une jument âgée de 8 ans) qui doit pouliner, un cheval de 12 ans, un cheval noir, pesanteur environ 1300 livres, aussi une jument de 1000 livres.

Un Binder de Massey Harris, une charrue Cockshut, une autre charrue, une herse, une drille, un moulin à fricher et gréement pour mettre en meulon, Wagon Buggy, sleigh, Harnais, poêles et le tout pour être vendue sans réserve. Conditions de vente comptant.

GEO. WATTS, Propriétaire.

TRAVERS & HARTLEY,

Encanteurs d'animaux

173 Rue Princesse

Phone 3112 Winnipeg Man.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(*Suite*)

N° 24

—Je souffrirai cela pour vous, dit-elle doucement.

Elle monta la marche de terre battue sur laquelle s'ouvrait la claire voie du jardin, pour rentrer chez elle. Mais au moment de pousser la petite claie d'osier, elle se détourna à demi, et dit tristement :

—Puisque je ne vous reverrai pas, confiez moi au moins pourquoi votre frère s'est évanoui. Que lui racontiez-vous qui l'impressionnait tant ?

—Dans l'état où il est, peu de chose l'émeut, vous comprenez.

—Non, répondez moi. Je me tourmenterais l'esprit à chercher votre secret, quand vous ne serez plus là, j'en souffrirais longtemps.

—J'ai un secret, en effet Mélie, et je le disais à Jacques : j'aime quelqu'un.

Eh bien, fit-elle, et une flamme légère passa dans son regard, quel malheur a-t-il pu voir là ?

—C'est que celle que j'aime ne m'aime pas.

Elle branla la tête d'un air entendu, et répondit :

—Que savez-vous ?

—J'en ai peur.

—C'est donc une princesse ?

—Non.

—Est-ce que je la connais ?

—Très bien Mélie.

—Alors, dit-elle, souriant malgré elle d'un sourire qu'elle aurait voulu cacher comme un aveu, alors, si vous l'aimez bien et que vous le lui disiez, il y a des chances, allez, pour qu'elle vous aime aussi.

—Vous croyez, Mélie ?

—Oh ! oui !

Il s'approcha vivement d'elle, la prit par la main, tout dominé par cette pensée d'espoir beau comme la jeunesse.

—Vous croyez ? Peut-être avez-vous deviné déjà ? C'est tout le secret et tout le ressort de ma vie, voyez-vous, un amour si ancien que je pense être né avec lui. Tout ce que j'ai fait, c'est pour monter jusqu'à elle, pour me rendre digne d'elle. Rien que l'idée qu'elle pourrait m'aimer, comme vous le dites, m'enivre et me dédommage de tout le reste. Vous avez raison, Mélie, je vais vous la nommer.

—Voyons !

—Mais vous m'aiderez, vous pouvez beaucoup m'aider.

Elle sourit encore au lieu de répondre, comme pour dire : "Je pourrai vous aider en effet, puisque cette amoureuse qui n'est point une princesse, que je connais très bien et que vous aimez d'ancienne date, c'est..."

Il l'attira à lui, toute heureuse et frémissante, pencha la tête vers celle de la jeune fille, bien près, pour n'être entendu que d'elle, et dit :

—Madeleine Laubriet !

Puis il s'échappa en courant, et disparut par le sentier.

XVIII

Après une nuit qu'elle avait passée à pleurer, Mélie Rainette s'était levée plus tard que de coutume.

Elle achevait de mettre sa chambre en ordre, quand un domestique de la Landehue pencha sa tête frisée et son gilet de velours à raies jaunes par la fenêtre ouverte

—Mademoiselle Mélie, dit-il, nos maîtres sont arrivés d'hier soir. Mlle Marthe vous prie de venir au château cette après midi, pour l'aider à faire ses corbeilles.

Il se retira, sans même attendre la réponse. Car Mélie Rainette acceptait toujours. C'était pour elle une tradition, et d'ordinaire, une joie d'aller passer, au beau temps, quelques après-midi au château. Elle était adroite, elle avait une habitude des travaux délicats d'aiguille, une finesse innée de coup d'oeil et de goût qui la rendaient une auxilière précieuse en mainte occasion. Qu'il s'agit de coudre des ruches, de monter des coques de rubans, d'improviser même un costume pour une charade, ou de composer des gerbes, un surtout de table pour un dîner, des bouquets pour une fête, Mélie était prête Un signe de Mlles Laubriet, et elle accourait de son pied léger, contente à la pensée de ces heures d'élégance et de liberté.

Mais aujourd'hui ! elle avait bien le coeur à cela, en vérité !

Elle s'assit sur une chaise à côté de sa fenêtre, et se remit à pleurer, la tête dans ses mains. Elle pleurait tant d'heures calmes et consolées, tant de courage perdu, tant de tendresse envolée!... pauvre songe d'amour ! Depuis longtemps elle en vivait, sans bien se rendre compte de la place qu'il occupait dans son coeur Il avait grandi follement, comme ces graines tombées dans une cave profonde et qui germent au milieu des espaces vides, et rampent, et s'élèvent démesurément, et atteignent enfin la lumière : ce qu'il en parait au dehors est bien peu, un bourgeon une fleur pâle, mais l'ombre est remplie de leur végétation prodigieuse. Tout était mort et brisé, Pierre ne l'aimait pas : il aimait l'autre...

Oh non ! elle n'irait pas à la Landehue. Pour voir celle qu'aimait Pierre Noellet, n'est-ce pas ? Pour laisser peut être deviner quelque chose de ce qu'elle souffrait ? Cette Madeleine Laubriet ! Qu'avait-elle donc besoin du bonheur des pauvres ? Elle en avait tant sans toucher à celui des autres ! Mais c'est ainsi Toute la joie aux unes, toute la peine aux autres ! Allons, esclave, au métier ! Tu n'as même pas le temps de pleurer. Assieds-toi sur ton tabouret dont la paille usée pend aux bords, tire la châsse, fatigue tes pieds sur les pédales, mêle ton corps et ton esprit à cette machine, reste là, dans l'humidité de la cave, jusqu'à ce que le sommeil brutal de l'épuisement t'y prenne, jusqu'à ce que tes yeux refusent de distinguer les fils, et puis demain recommence, après-demain, jusqu'à la mort, toujours pauvre, toujours seule.

[illegible]

Agitée, mauvaise dans tout son être, la tisserande sortit de sa chambre, et descendit par la trappe. Le métier cria et partit d'une allure désordonnée. Elle avait si souvent travaillé à cette même place ! Le bois était tout verni du frottement de sa main. En y touchant de nouveau elle se sentit mieux encore rivée à cette besogne dure, et son premier sentiment fut du dégoût pour la vie, une rage sourde de ne pouvoir secouer le joug de misère qui l'opprimait.

Longtemps elle se débattit, impuissante, contre le malheur qui la frappait.

Un regard qu'elle jeta sur le vieux crucifix de plâtre dont la blancheur luisait dans l'ombre de la cave, au-dessus des barriques où s'emplissaient les écheveaux de fil, un regard involontaire et rapide pourtant la fit rougir. Qu'était devenue la vierge sage qu'on citait comme un modèle de vaillance ? la Mélie Rainette d'autrefois, si forte et si sûre d'elle même ? Elle avait honte d'y penser.

Et puis,— est-ce une vertu cachée de ces instruments de labeur quotidien, quelque chose de nos heures calmes qui les pénètre et qu'ils nous rendent un jour ?— elle s'aperçut qu'à la longue elle redevenait meilleure. Le métier, moins rudement mené, reprit son rythme habituel. Il se mit à causer raison avec Mélie, et lui représenta, avec son petit claquement de tous les jours qu'elle avait tort, et qu'il l'avait vue très patiente, très gaie, très heureuse même dans la pauvreté, avant que souci ce d'amour ne lui fut venu.

Elle en convenait peu à peu. Elle mettait à le manier une souplesse voulue, comme une caresse à ce bon serviteur maltraité. Lui se faisait de plus en plus docile. Et quand la barre de la châsse, blonde de cire et de frottement, arrivait près de la poitrine de Mélie, dans l'enfilade de la fenêtre, un rayon pâle s'échappait d'elle

Mélie le connaissait, l'humble sourire de son compagnon de travail. Et tout à coup elle se sentit assez forte pour avoir une volonté, pour secouer cet abattement et cette lâcheté. Elle arrêta un instant son métier, et dit à demi-voix, lentement, comme s'il avait pu l'entendre :

—J'irai quand même au château !

La brave enfant sortit en effet, à l'heure habituelle, et traversa le parc. Le temps était admirable, le foin haut déjà, toute la terre étincelante de verdure jeune. Mélie n'y prit aucun plaisir.

Dans l'office de la Landehue elle trouva Marthe Laubriet assise devant une table chargée de monceaux de fleurs et de feuillages. Madeleine n'était pas là, et la tisserande en éprouva ce contentement qui nous vient quand l'occasion d'un sacrifice s'éloigne de nous. Marthe l'accueillit avec sa brusquerie de bonne humeur.

—Assieds-toi là, dit-elle, fée des champs, soeur des primevères. Voilà trois fois que je recommence ma corbeille de marguerites : je ne fais rien de bien avec des fleurs de haies. C'est ton affaire ; prend-les toutes Tiens, tiens, prends-les !

(*A suivre*)

La Flotte aérienne

Suite de la 1ère page

partie des sommes dont peut disposer l'administration de la guerre allemande, dont la principale ressource provient de souscriptions publiques.

"Et pour être complet dans cette revue des différents points touchant l'organisation de l'aéronautique, j'ajouterai que le ministre poursuit des études en vue de la création d'une direction des différents services— quand les organes auront comme il convient, créé la fonction— qui sera établie à l'état-major général de l'armée.

"Par l'ensemble de ces mesures, il apparait que les efforts utiles, faits en vue de la création de cette force nécessaire du dirigeable combinée avec l'aéroplane, et organisée en vue de services militaires constants et pratiques, sont en bonne voie de réalisation.

La Fortune de M. Roosevelt

M. Roosevelt est un homme riche, rien de plus, et sa fortune est loin d'égaler celle des multimillionnaires américains... Son activité a toujours maintenu à peu près intact l'héritage qu'il tenait de son père, mais il n'a jamais déployé l'esprit commercial nécessaire pour l'augmenter. Il a toujours été trop occupé pour courir après le tout-puissant dollar.

Le père de l'exprésident qui, comme son fils, s'appelait Théodore Roosevelt était un marchand et faisait l'importation des objets en verre fabriqué, mais il prépara toujours son fils aux emplois publics. Celui ci vivait des salaires qu'il recevait dans ses divers fonctions et aussi du rendement des livres et brochures qu'il publiait. Lorsqu'il prit part à la guerre contre l'Espagne, en 1898, il accepta d'être payé comme un soldat. En tant que gouverneur de New-York, il touchait un traitement annuelle de 10,000 dollars, et plus tard comme vice-président des Etats-Unis, de 8,000 dollars

Lorsque M. Roosevelt père mourut, il laissa à son fils un revenu d'environ 20,000 à 30,000 dollars. Ce revenu aurait plutôt diminué qu'augmenté, car M. Roosevelt possède une famille plus nombreuse que n'eut jamais un président des Etats-Unis, et il dépense largement pour l'éducation de ses enfants

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes : l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Provinco en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Députe Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba

—La Maison J. H. Bonin, Cie Ltée, vient de recevoir de la province de Québec, une grande quantité de sirop d'érable.